



Mairie de MOLIETS ET MAÂ
Place de l'Hôtel de ville - 40660 MOLIETS ET MAÂ
Tél. : 05.58.48.50.13 - Fax : 05.58.48.55.71
E-mail : mairie-de-moliets@wanadoo.fr
www.mairie-de-moliets.fr

Compte rendu du Conseil Municipal

Du 7 août 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 août 2018 à 19h00, sous la présidence de Madame Aline MARCHAND, Maire de MOLIETS ET MAÂ.

Présents : Mme MARCHAND Aline – M. LABORDE Patrick – Mme CAMIADE Sabrina – M. GUILLAMET François – Mme CANCOUËT Anne-Marie – M. CHAMPEAU Daniel – Mme VERDIER-SLAWINSKI Corinne – M. VIDAL Régis – M. DUPOUY Jean-Louis – Mme MOISDON Emmanuelle – Mme FAYE Chantal –

Absents excusés : Mme CAPDEVIELLE Stéphanie, procuration à Mme MARCHAND Aline – M. ALLIOT Philippe, procuration à M. GUILLAMET François – M. LAGARDERE Christophe

Absente : Mme MULTEAU Mireille

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick LABORDE.



1. COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 JUILLET 2018

- Adopté par 13 voix pour.

2. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2 – BUDGET COMMUNE

Il est proposé la DM suivante :

- Section Investissement :

- <u>Dépenses</u>	2111 (terrains nus)	1 000,00
	2183 (matériel de bureau)	1 500,00
	2188 (autres immobilisations)	1 000,00
	2313 (constructions)	2 036 400,00
	TOTAL	2 039 900,00

-	<u>Recettes</u>	1321 (Etat et Ets nationaux)	400 000,00
		1322 (Régions)	100 000,00
		1323 (Département)	50 000,00
		1327 (Budget communautaire)	281 000,00
		1641 (Emprunts en euros)	1 208 900,00
		TOTAL	2 039 900,00

- Section Fonctionnement :

-	<u>Dépenses</u>	6718 (autres charges exept.)	- 79 000,00
		67441 (aux budg.ann.)	79 000,00

- Adopté par 13 voix pour.

3. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

- Section Investissement

-	<u>Dépenses</u>	1641 (Emprunts)	1,00
		2318 (Autres immobilisations)	119 999,00
-	<u>Recettes</u>	1641 (Emprunts)	120 000,00

- Section Fonctionnement

-	<u>Dépenses</u>	6063 (Fournitures petit équipement)	79 000,00
-	<u>Recettes</u>	74 (Subventions d'exploitation)	79 000,00

- Adopté par 13 voix pour.

4. ATTRIBUTION DES LOTS MARCHE TRANSFORMATION HALL DES SPORTS ET FOYER EN PÔLE ANIMATION

Patrick LABORDE présente les résultats de la consultation en précisant que deux notes sont octroyées une sur le plan économique (40%) et l'autre sur la valeur technique de la proposition (60%)

- **LOT 2 - COUVERTURE BAC ACIER ZINGUERIE SERRURERIE PHOTOVOLTAÏQUE**

-	Entreprise LAMAZOUADE à CAPBRETON,	
-	Couverture Bac Acier Serrurerie	76 472,32 € HT
-	Photovoltaïque (y compris garantie onduleurs 20 ans)	95 047,77 € HT

(Dépense photovoltaïque réglée sur BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE)

- **LOT 2B - CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE**

-	BAMA SERVICES à DAX.....	80 742,32 € HT
---	--------------------------	----------------

(dont 15 788,27 € pour option réfection cuisine)

- **LOT 3 - GROS ŒUVRE MACONNERIE**

-	GOMES ENTREPRISE à NARROSSE.....	313 260,32 € HT
---	----------------------------------	-----------------

(avec réfection enduit dallage salle de réception)

- **LOT 4 - PLATRERIE ISOLATION FAUX PLAFONDS**
 - SASU NOTTELET PLATRERIE à PONTONX SUR ADOUR 220 165,10 € HT
- **LOT 5 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM**
 - LA NOUVELLE MIROITERIE LANDAISE à MONT DE MARSAN.....41 214,56 € HT
- **LOT 6 - MENUISERIES BOIS INTERIEURES CLOISONS AMOVIBLES**
 - SARL MENUISERIE AZCARRAGA à SOUSTONS81 581,21 € HT
- **LOT 7 - CVC PLOMBERIE/SANITAIRE**
 - IRIGOYEN DAUGA à MORCENX..... 165 270,02 € HT
- **LOT 8 - ELECTRICITE**
 - SUDELEC à ST PAUL LES DAX88 730,03 € HT
- **LOT 9 - CARRELAGES-FAIENCES**
 - SAS JOEL LESCA à TARTAS61 402,31 € HT
- **LOT 10 - PEINTURES/SOLS SOUPLES**
 - Entreprise MORLAES à TARTAS 102 514,26 € HT

Pour le lot VRD, nous n'avons pas eu de réponses. Nous allons contacter directement des entreprises.
 Pour le lot équipement cuisine, l'appel d'offres est infructueux ; nous allons organiser une nouvelle consultation.

- Adopté par 13 voix pour.

5. **ATTRIBUTION DES LOTS MARCHE BAR / RESTAURANT**

- **LOT 1 GROS ŒUVRE MACONNERIE**
 - GOMES ENTREPRISE à NARROSSE.....21 977,46 € HT

(Avec dépose du carrelage et chape)

- **LOT 2 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE**
 - BAMA SERVICES à DAX..... 7 934,12 € HT

- **LOT 3 PLATRERIE ISOLATION**
 - SASU NOTTELET PLATRERIE à PONTONX SUR ADOUR 13 753,48 € HT

(Avec plus value pour faux plafond à ossature cachée)

- **LOT 4 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM**
 - LA NOUVELLE MIROITERIE LANDAISE à MONT DE MARSAN..... 22 977,00 € HT

- **LOT 5 MENUISERIES INTERIEURES**
 - ENTREPRISE FAB à GARLIN 15 375,55 € HT

- **LOT 6 CUISINE**
 - ENTREPRISE SARRAT à SAINT GLADIE 19 692,60 € HT

- **LOT 7 CVC PLOMBERIE SANITAIRE**
 - IRIGOYEN DAUGA à MORCENX.....23 125,70 € HT

- **LOT 8 ELECTRICITE**

- SUDELEC à ST PAUL LES DAX 23 867,97 € HT

- **LOT 9 CARRELAGES-FAIENCES**

- SAS JOEL LESCA à 40400 TARTAS 15 216,20 € HT

(avec réalisation d'une chape en remplacement du ragréage plus value pour faïences sur toute la périphérie du WC public)

- **LOT 10 PEINTURES**

- LESCA PEINTURES à BEGAAR 12 037,01 € HT

(Prestation alternative faïence sur 1,40 dans WC public)

- Adopté par 12 voix pour et 1 contre (Mme Corinne VERDIER-SLAWINSKI).

6. LANCEMENT CONSULTATION POUR EMPRUNT BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter les banques pour disposer de financements pour finaliser les projets du pôle animation et du bar restaurant.

- Adopté par 13 voix pour.

7. LANCEMENT CONSULTATION POUR EMPRUNT BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter les banques pour disposer de financements pour finaliser le projet de toit photovoltaïque.

- Adopté par 13 voix pour.

8. ACHAT PADDLE

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à acheter un paddle d'occasion pour un montant de 700€.

- Adopté par 13 voix pour.

9. CONVENTION PÔLE CULINAIRE / MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer une convention entre la commune et le pôle culinaire pour la production de repas pour les enfants de la crèche.

- Adopté par 13 voix pour.



QUESTIONS DIVERSES :

- Madame Corinne VERDIER-SLAWINSKI précise que le chenil de Birepoulet dispose dorénavant d'un site internet.

- **Madame Chantal FAYE**
 - fait part au conseil des difficultés pour se garer et circuler derrière La Bastide. Cette situation est due notamment à la présence d'un terre-plein. La question est posée sur son effacement.
 - souhaiterait que la commune installe un panneau d'affichage à l'entrée de la mairie pour les informations non officielles.
- **Madame Anne-Marie CANCOUËT** souhaite que le devoir de réserve des conseillers municipaux soit mieux respecté. Si des divergences d'appréciation existent, il est recommandé d'en parler d'abord entre élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Vu pour être affiché en date du 10 août 2018

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in purple ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.